

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

DELIBERATION N°2021.00283

SUBVENTION 2021 - MAISON DES TRESSES ET LACETS

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juillet 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20210705-02021002830

DATE D'APPHICATION : 21 juillet 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Nora BERROUKECHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

SUBVENTION 2021 - MAISON DES TRESSSES ET LACETS

Dans le cadre de sa politique de développement local, Saint-Etienne Métropole a réalisé une opération de valorisation touristique aux abords de la Maison des Tresses et Lacets située sur la commune de La Terrasse-sur-Dorlay. La « route thématique sur l'eau », ainsi réalisée au titre des sites d'appui à la politique de développement touristique, est complémentaire au musée présent sur le site.

De ce fait, les aménagements réalisés par Saint-Etienne Métropole ont été intégrés au programme de visite assuré par l'association en charge de cet équipement. De plus, afin de valoriser ce site, l'association a mis en place un programme d'animations permettant de renouveler sa clientèle. Depuis 2011, l'association constate ainsi une évolution de plus de 30 % de sa fréquentation ce qui l'a incitée à se professionnaliser avec l'embauche de personnel pour les visites.

L'association fait également des efforts en termes de communication et de partenariat afin de mieux faire connaître l'établissement.

Malgré les efforts consentis durant ces années, la situation financière de l'établissement reste toujours délicate. En 2020, du fait de la pandémie, la programmation a été adaptée et réduite. En effet, le musée a pu rouvrir ses portes le 03 juillet 2020 et a été contraint de les fermer le 30 octobre 2020 suite au reconfinement. Malgré une ouverture courte sur 4 mois pleins le musée a tout de même accueilli 1 500 visiteurs.

Grace au travail des bénévoles, une exposition temporaire a pu avoir lieu « Tissage & Métissage : Parur'tribal » en partenariat avec le Lycée de la mode Adrien Testud du Chambon-Feugerolles. En 2021, la situation financière reste fragile, la réouverture est prévue pour début juin avec une exposition temporaire « la teinture aux milles nuances », ainsi que d'autres manifestations qui sont en cours d'élaboration.

Au regard de l'intérêt de cet équipement pour la préservation du patrimoine et pour le développement touristique et des investissements de la Métropole sur ce site, il est proposé de soutenir l'association « Maison des Tresses et Lacets » au titre de l'exercice 2021, et ainsi proposer de verser une subvention à hauteur de 3 800 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de 3 800 € à l'association « Maison des Tresses et Lacets » ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des pièces permettant le versement de cette subvention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget culture de l'exercice 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above it.

Gaël PERDRIAU